

Éditorial:

La politique du vieillissement et la recherche – des liens mais aussi des énigmes

Ce numéro spécial, rédigé en collaboration par *La Revue canadienne du vieillissement* et la revue *Analyse de Politiques*, est l'un des résultats tangibles du Symposium Tisser les liens entre les politiques et la recherche relatives au vieillissement qui a eu lieu à Aylmer, au Québec, en mars 1996. Santé Canada a financé l'événement, par l'intermédiaire du *Programme de recherche sur l'autonomie des aînés* (PRAA), de la Direction des aînés, de la Division de l'analyse des programmes et des politiques, du Secteur de politiques et systèmes de santé, de la Division des soins et des questions de santé, et du Conseil consultatif national sur le troisième âge. Les responsables du symposium étaient le professeur Douglas Angus de l'Université d'Ottawa, l'organisateur du symposium et le coordonnateur du PRAA, Madame Francine Leduc de la Direction des aînés, et des membres d'un sous-comité consultatif du PRAA auquel participaient des représentants des partenaires fédéraux du Programme. Les recommandations élaborées au sein des ateliers ont été transmises à Santé Canada. La rédaction d'un *compte rendu officiel*, plus détaillé que le présent document, est actuellement en cours.

À la suite du symposium, la professeure Anne Martin-Matthews, rédactrice en chef de *La Revue canadienne du vieillissement* a entamé, au nom du comité consultatif du PRAA dont elle est membre, des pourparlers avec le professeur Charles Beach, rédacteur en chef de la revue *Analyse de Politiques*, en vue de rédiger et de publier un numéro spécial commun qui porterait sur le rapprochement entre la politique et la recherche en matière de vieillissement. Toutes les personnes qui ont fait une communication au symposium ont été invitées à présenter leur manuscrit, de même que divers autres chercheurs reconnus pour leurs travaux à caractère politique. Les documents qui ont tous été évalués conformément aux critères normalisés des deux revues devaient, en plus de satisfaire à ces normes, traiter au moins de l'une des questions clés qui ont orienté le symposium, soit:

- la recherche a-t-elle modifié les choix politiques qui touchent le vieillissement et les questions qu'il soulève?
- que faut-il faire pour établir un lien convenable entre la recherche et la politique qui favoriserait le mieux-être de nos concitoyens âgés?
- quelles sont les principales questions politiques dont il faut traiter et quelles solutions pouvons-nous proposer?

Désignée par la revue *Analyse de Politiques*, dans le cadre d'une collaboration spéciale, j'ai eu le plaisir de rédiger cet éditorial avec Anne Martin-Matthews.¹

En guise d'introduction, avant d'entrer dans le vif du sujet, j'aimerais souligner deux points. Tout d'abord – étant donné que sera publié un *compte rendu officiel* fournissant beaucoup de détails sur le rapprochement entre la recherche et la politique en matière de vieillissement et que les 11 articles de ce numéro spécial portent, en majorité, sur le rapport entre la politique et la recherche relativement à des sujets précis qui nous préoccupent – mes propos seront d'ordre général. Ensuite, je souhaite me situer face au lectorat des deux revues. Je suis une chercheure universitaire qui a reçu une formation en sociologie et en démographie. J'ai participé activement à des recherches ayant trait à la politique du vieillissement, à quelques reprises d'ailleurs avec ma collègue et bonne amie Susan McDaniel. J'ai, par contre, fait de la recherche dans des domaines tout autres n'ayant aucun lien ni avec la politique du vieillissement ni avec le vieillissement. J'ai rédigé beaucoup d'articles dans les revues universitaires et nombre de demandes de subventions de recherche. J'ai aussi acquis une expérience administrative à divers échelons, dans le milieu universitaire. Autrement dit, je suis une universitaire dans l'âme, ce qui influe sur mon «point de départ» dans cette discussion sur le rapprochement entre la politique et la recherche. En effet, l'écart entre la recherche et la politique qui existe bel et bien et qui constitue la raison d'être de ce numéro spécial reflète, jusqu'à un certain point, l'importance de la position adoptée par chacun et chacune.

Lorsque nous portons notre attention sur le «rapprochement entre la politique et la recherche en matière de vieillissement,» il est facile de nous concentrer sur la «politique» et sur la «recherche» et de négliger tout simplement le «vieillessement». Après tout, notre intérêt premier est, de toute évidence, les personnes âgées (ou les aînés ou les personnes du troisième âge) – désignées ainsi par l'établissement d'une frontière arbitraire à l'âge de 65 ans – n'est-ce pas? Et bien, pas tout à fait. Comme le montrent les études menées dans l'optique de l'évolution de la vie (Elder, 1985; Hagestad, 1990), ce qui arrive aux personnes durant leur vieillesse est le reflet, voire même une exagération, de ce qui leur est arrivé lorsqu'elles étaient jeunes ou tout au long de leur vie. Et cela est, par ricochet, le reflet des répercussions de la politique gouvernementale qui touche les citoyens qui ne sont pas encore «vieux». Par exemple, les femmes qui ont dû cesser de travailler pour assumer des responsabilités familiales tout au long de leur existence – prendre soin des enfants, «prendre soin du conjoint» et prendre soin d'une personne âgée – se retrouvent, dans la dernière portion de leur vie au seuil de la pauvreté ou dans un état de pauvreté totale parce que les politiques relatives à l'emploi ou au travail, à la famille, à la santé et aux pensions reposent sur un modèle d'emploi masculin qui implicitement n'octroie aux travaux domestiques aucune valeur de contribution sociale ou économique.

Les politiques qui ne semblent pas viser directement ou indirectement le vieillissement, ont souvent des répercussions connexes au vieillissement. Par conséquent, les aînés subissent présentement les effets à la fois des politiques antérieures et de la politique actuelle du vieillissement. Il en est de même pour les futurs aînés – nos enfants – dont la vie sera touchée par la politique gouvernementale actuelle qui, à première vue, n'a pratiquement rien ou rien du tout à voir avec la vieillesse. Nous pouvons ajouter que les politiques du vieillissement peuvent toucher la parenté des aînés (par ex., la politique des soins de santé ou des soins communautaires) puis avoir un impact subséquent sur les personnes âgées. Ces propos ne tentent pas de légitimer la suprématie de la gérontologie, mais plutôt de souligner que la politique et la recherche en matière de vieillissement et les efforts visant à réduire l'écart qui les éloigne l'une de l'autre, exigent davantage qu'une focalisation étroite sur les aînés. Il faut le reconnaître si nous souhaitons améliorer sensiblement la vie et l'autonomie de nos aînés.

Quant à la *politique*, il n'y a rien de plus vague pour la majorité des chercheurs universitaires, même pour ceux qui souhaitent faire de la recherche à caractère social. McWilliam (édition spéciale mixte) parle du processus politique comme d'une «boîte noire» qui doit être ouverte à l'intention de ceux d'entre nous qui n'y participons pas directement. Comment se prennent les décisions politiques actuelles? Qui sont les plus grands décideurs? Quels sont les rôles relatifs des politiciens et des technocrates de carrière au sein du processus politique? Quelle politique adoptent les divers échelons du gouvernement face à des affaires qui sont d'intérêt commun? En quoi la politique se distingue-t-elle de la loi? Comment la politique et la pratique sont-elles liées? Quelles sont les particularités de la pertinence relative à la politique, de la pertinence relative à la pratique ou aux intervenants et de la pertinence relative à la prestation des services? En quoi la planification politique diffère-t-elle de la planification stratégique? Que fait la Direction A dans le Ministère X, et quel rapport a-t-elle avec la Direction B? Ces questions ne touchent même pas les forces beaucoup plus amples qui entrent en jeu dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique; elles ne sont axées que sur le substrat du processus politique interne. Certains prétendent qu'il est possible de répondre à ces questions et qu'en fait elles sont l'essence même de la politique! Si je me fie à mon expérience et à ce que j'ai pu observer, une grande partie des chercheurs universitaires – du moins dans le domaine des sciences sociales – ne connaissent pas les réponses à ces questions et, qui plus est, ne savent pas où trouver ces réponses (ou peut-être n'ont-ils pas le temps de les chercher). Voilà qui nous amène à la conclusion que l'on trouve fréquemment dans les articles sur la recherche qui exposent de manière plutôt vague les «répercussions politiques» de la recherche.

En ce qui a trait à la *recherche*, le problème ne provient pas vraiment de l'imprécision du processus mais plutôt de la multiplicité des objectifs – dans plusieurs cas conflictuels – et de ce qui en découle. On fait de la recherche pour diverses raisons: pour l'avancement professionnel (d'où l'abondance

d'articles et de comptes rendus de recherche parcellaires, publiés dans le but d'augmenter le nombre de publications à comptabiliser pour obtenir une permanence et de l'avancement); pour l'amour de la recherche, l'amour du processus d'enquête; par altruisme et par souci honnête d'améliorer la vie des autres; par obligation, laquelle transforme la passion en routine. Jusqu'à un certain point, ces raisons correspondent à la vieille opposition entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Ainsi, qui aime le processus de la recherche ira vraisemblablement vers la recherche fondamentale, alors que l'altruiste se dirigera vers la recherche appliquée. Mais ces raisons correspondent avant tout à la qualité de la recherche. La seule passion n'est pas une garantie d'excellence, mais l'absence de passion est souvent un présage du contraire. Nous nous retrouvons donc avec beaucoup de recherches «ordinaires» lorsqu'elles ne sont pas tout à fait médiocres. À mon avis, ce problème est plus grave qu'un manque de recherche appliquée (notamment en gérontologie où l'on fait depuis longtemps de la recherche appliquée). Il est facile de trouver des exemples des répercussions importantes de la recherche fondamentale sur la politique. L'un des meilleurs est, sans contredit, la recherche fondamentale de Watson et Crick qui a mené à la découverte de l'ADN et des ARN lesquels, en un certain sens, ont changé le monde. Une recherche de piètre qualité n'aura pas d'incidences semblables. Si notre recherche ne «change pas le monde», nous devons d'abord nous demander si nous y mettons le meilleur de nous-mêmes.

Toutefois, la meilleure recherche doit être divulguée pour avoir un impact quelconque. Et, voilà un domaine où les chercheurs universitaires échouent. Nous avons tendance à communiquer les résultats de nos recherches uniquement à nos collègues universitaires. Cette mentalité est certainement imputable, du moins en partie, au système de rétribution du milieu universitaire. Et notre écriture n'arrange rien, loin de là. Pouvons-nous vraiment espérer qu'une personne qui ne fait pas partie de notre bulle de verre universitaire soit attirée par nos articles? Ne nions pas, non plus, l'autre pierre d'achoppement qu'est la croyance universitaire au mythe de la recherche objective. Plusieurs d'entre nous croyons qu'en faisant une recherche qui pourrait sembler avoir un quelconque lien avec les demandes gouvernementales, nous faussons automatiquement la validité des travaux. Mais, n'oublions jamais que toute recherche quelle qu'elle soit, reflète des valeurs; toutes les questions auxquelles nous tentons de répondre traduisent nos croyances et nos valeurs et, par conséquent, comportent un parti pris inhérent. Il est plus justifié de craindre une perte d'autonomie si nos programmes de recherche sont orientés et même – comme certains le diraient – prescrits en fonction des problèmes définis par le gouvernement. Je comprends cette inquiétude, mais je soutiens qu'il est possible de découvrir des moyens de résoudre le problème de l'autonomie et du contrôle.

Je suis d'accord avec Black (1997) qu'il faut mettre en place *des structures et des processus* pour favoriser le rapprochement entre la politique et la recherche. Les structures et les processus seront de loin plus efficaces que les efforts individuels – aussi généreux et aussi courageux

soient-ils – mais, le cas échéant, les individus devront canaliser leur création. Mon expérience de «partenariat» – bien qu'elle se soit déroulée dans un autre contexte – m'amène à affirmer sans hésitation que la réussite du rapprochement entre les structures et les processus dépend avant tout de l'interaction des personnes des deux parties en cause. Cette interaction doit être non hiérarchique, sensible aux points de vue et aux contraintes auxquels font face les deux parties, et orientée vers des buts. Elle permettrait de vaincre certains des obstacles mentionnés ci-dessus: le mystère de la politique et du processus politique pour les chercheurs universitaires; les difficultés couramment rencontrées dans la communication des résultats de recherche; les craintes des chercheurs de perdre leur autonomie. En outre, les *attentes* (souvent implicites) des deux parties doivent être examinées et peut-être modifiées jusqu'à un certain point. C'est l'heureuse conséquence possible d'une interaction accrue. Les chercheurs ne peuvent pas s'attendre à ce que les résultats de leurs recherches aient toujours des répercussions sur le plan politique – nous ne faisons pas de politique, après tout, comme nous le rappelle Shapiro (1997). Les décideurs, par contre, ne peuvent pas nécessairement s'attendre à ce que les résultats étayent les orientations politiques, et devront accepter une critique fondée sur la recherche. Dans le même esprit, ils ne doivent pas croire que le rapprochement est un processus à sens unique, c'est-à-dire qu'il s'agit tout simplement de faire plus de recherches qui ont directement trait à la politique ou, autrement dit, que le processus va toujours de la recherche à la politique. Bien que la recherche doive alimenter la politique, la politique doit elle aussi alimenter la recherche. Le rapprochement doit favoriser à la fois les décideurs et les chercheurs.

Mais, lorsque nous discutons du rapprochement entre la politique et la recherche en matière de vieillissement, il est impossible de nous concentrer que sur les décideurs et les chercheurs. Nous devons intégrer les aînés et leurs organismes dans l'équation, et sans doute d'une manière différente de celle qui prévaut actuellement. Plus souvent qu'autrement, les aînés sont des «objets» de recherche, ou encore, par l'intermédiaire de leurs organismes de représentation, ils parviennent à commenter la politique gouvernementale ou ses orientations, ou à y réagir. Ils doivent se retrouver davantage au centre des débats, et j'ajouterais, comme des participants directs et actifs (et non pas seulement comme des personnes consultées) dans les structures que nous établissons pour favoriser le rapprochement entre la recherche et la politique. De cette façon, les personnes âgées contribueraient directement à établir le cadre permettant de définir les questions ou les problèmes qui ont trait à la recherche et qui ont des incidences politiques. S'il ne s'agit pas que d'un geste symbolique, le pouvoir des aînés serait sensiblement renforcé; le choix des questions à l'étude et de la méthode d'analyse influera de façon déterminante sur les résultats.

Il y a d'autres acteurs qui ont un rôle majeur à jouer dans le rapprochement entre la politique et la recherche en matière de vieillissement. Ce sont, entre autres, le secteur privé, les prestataires privés de services de soins, les

syndicats et les ONG qui ne touchent pas directement les aînés. Certains de ces acteurs ne sont pas conscients de l'importance qu'ils ont; d'autres peuvent en être conscients mais ne désirent pas s'engager pour diverses raisons dont un intérêt strictement personnel de nature économique. Leur participation aux structures et aux processus de facilitation est un défi qu'il faut relever. Une fois cet objectif atteint, il faudra envisager la meilleure manière de tirer profit de cette participation. Il y aurait peut-être lieu d'établir des sous-structures ou des sous-processus pour les besoins de logistique et d'assurer la primauté de l'interaction.

Les agences fédérales de financement constituent un autre groupe d'acteurs importants. Outre le fait que les ressources disponibles aux fins de recherche se font de plus en plus rares, elles sont déviées de la recherche appliquée vers la recherche dirigée (Béland, 1997). Comment ces changements d'orientation sont-ils déterminés? Comment pouvons-nous nous assurer que le rapprochement entre la politique et la recherche en matière de vieillissement est favorisé? Quelle que soit notre position, nous devons veiller à ce que le financement soit satisfaisant et opportun.

Rien ne se fait sans peine, et nous risquons de trébucher et de nous égarer en route. L'établissement de liens engendre toutes sortes d'énigmes. En plus des difficultés qui surgissent sur les plans de la logistique et de l'engagement, ce type de solutions qui visent à abolir les obstacles entre la recherche et la politique comporte des considérations épistémologiques importantes. De ce point de vue, le processus de rapprochement nous force à nous demander quels genres de connaissances «prévalent»? D'une part, les décideurs reconnaissent que les décisions doivent s'appuyer sur des résultats; par le fait même, le pouvoir du paradigme de la recherche est renforcé comme fondement du savoir. Mais le rapprochement exigé entre les structures et les processus – qui rassemblera des participants ayant une formation, une expérience et des connaissances diversifiées – suppose l'intégration d'un savoir basé sur des critères autres que ceux de la recherche. Comment concilier le tout? Les chercheurs, notamment, seront-ils prêts à reconnaître la justesse d'autres modes de connaissance? Et, le cas échéant, qui seront les «détenteurs» de ce savoir, en particulier s'il s'impose et s'infiltré, implicitement ou indirectement, dans la recherche? Il m'est impossible de répondre à ces questions, ce qui ne m'empêche pas de les soulever. En effet, je crois qu'il s'agit de questions fondamentales qui sont sous-jacentes au rapprochement.

Au sujet des articles du présent numéro – qui ont été classés, dans la mesure du possible par sujet, du plus général au plus particulier – je les résumerai brièvement. Je tenterai de replacer chacun dans le contexte de mes propos ou relativement aux trois questions qui orientent ce numéro spécial. L'article de Susan McDaniel concentre notre attention sur le rôle des transferts intergénérationnels en rapport avec la politique sociale. Voilà un sujet d'un grand intérêt parce que les transferts intergénérationnels sont une caractéristique primordiale de la répartition des ressources – par conséquent de l'État providence – et qu'ils n'ont pas souvent fait l'objet

d'études (peut-être en raison de la pénurie de données pertinentes) pas plus d'ailleurs qu'ils n'ont occupé une place prioritaire dans les considérations politiques. L'auteure attire notre attention sur la distinction entre les transferts intergénérationnels privés et publics, distinction essentielle à sa topologie, sur laquelle nous pouvons appuyer les réponses que nous cherchons encore aux questions de politique.

Norah Keating, Janet Fast, Ingrid Connidis, Margaret Penning et Janice Keefe examinent le rapprochement entre la politique et la recherche en ce qui concerne les soins aux aînés. Elles soulignent la matière, et la sous-matière, d'un nouveau modèle de politique de soins aux personnes âgées, et illustrent le rôle majeur que la théorie sociologique – dans leur cas, la théorie de l'écologie humaine – peut jouer pour mettre au grand jour les hypothèses politiques tacites.

Barbara Payne, Joan Dawe, Robert Evans, Victor Marshall, Philippa Clarke, Douglas Norris, Janice Hagey, Evelyn Shapiro, Russell Wilkins et Betty Havens concentrent leur réflexion sur la santé de la population. Ils définissent les questions que soulève le virement conceptuel de la santé individuelle à la santé publique – entraînant dans le même sillon l'éloignement du modèle biomédical – et en font la condition de base qui garantit de «saines» décisions en politique de la santé. Les auteurs font des recommandations concernant les besoins en matière de données et d'unités de mesure et les améliorations à apporter dans ce domaine; l'éducation des professionnels de la santé et du grand public; une nouvelle répartition des ressources en fonction des besoins de la collectivité; la nécessité de prévoir la participation des aînés dans les affaires ayant trait à la politique de la santé.

L'importance de données pertinentes est également traitée dans l'article de John Hirdes et Iain Carpenter, tout comme la portée de la conceptualisation. Ces auteurs insistent sur la création d'unités de mesure efficaces en matière de santé – et de qualité de la vie – à l'intention des aînés qui sont frères. Ces unités de mesure serviraient autant à l'élaboration de politiques qu'à la prestation de services. L'article souligne le rôle important des prestataires de services, tout comme celui des chercheurs et des décideurs dans le processus de rapprochement, étant donné que les premiers – dans des contextes variés – s'adonnent couramment à la collecte de données d'évaluation dans le cadre de leurs fonctions.

L'article de Lynn McDonald nous amène dans l'arène de la politique sur les pensions. L'auteure expose trois mesures qui sont proposées dans le cadre de la réforme du régime de pension de l'État: élever l'âge d'admissibilité; adopter la retraite partielle ou une nouvelle répartition des mécanismes de temps de travail; transmettre les coûts de pension au secteur privé ou parapublic. Elle démontre comment la recherche sociologique – et non pas uniquement la recherche effectuée par des économistes – peut marquer les débats autour des pensions et contribuer à affiner les choix politiques. L'article fournit une analyse de données, particulière et intéressante, sur les personnes qui retournent au travail après avoir pris leur retraite: un

phénomène qui prend de l'ampleur. Cet exemple étaye l'utilité de la recherche sociologique dans le cadre de la politique sur les pensions.

Carol McWilliam fait le compte rendu d'une étude de cas qui fournit un exemple concret de l'influence de la recherche sur les choix politiques. Elle décrit un projet de recherche financé par le PRAA. Le projet avait pour objectif d'élaborer une politique visant à promouvoir l'autonomie des aînés souffrant d'une affection chronique en les incitant à recourir aux soins de santé communautaires. Le point central de cette recherche est la participation de nombreux intervenants – aînés, diverses personnes fournissant des soins sans être des professionnels, et le public – aux travaux mêmes de la recherche. Ce travail est un exemple d'élaboration et de mise en oeuvre d'une structure et d'un processus qui laissent place à l'interaction dans les efforts de rapprochement de la politique et de la recherche.

Une série d'articles traite de la politique sur l'indemnité des médicaments. Les articles de Chappell et ses collaborateurs, ainsi que de Maclure et de Potashnik portent sur la nouvelle et très controversée assurance-médicaments qui a été mise en vigueur en 1995, en Colombie-Britannique. Dans leur article, Neena Chappell, Malcolm Maclure, Howard Brunt, Jennifer Hopkinson et Jennifer Mullett évaluent la politique d'établissement des prix de référence, du point de vue des aînés, c'est-à-dire ceux qui sont le plus touchés par les mesures. Comment les aînés perçoivent-ils le fait que les médecins ne soient plus les seuls autorisés à prescrire les médicaments? Les résultats de la recherche démontrant que les personnes âgées appuient massivement la nouvelle politique, soulèvent une question d'une grande importance: cette recherche (ou n'importe quelle autre) aurait-elle changé le choix politique *si* les résultats avaient été totalement autres?

Malcolm Maclure et Tanya Potashnik, qui examinent eux aussi la nouvelle politique relative à l'assurance-médicaments de la Colombie-Britannique, se concentrent sur le recours aux faits dans l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique. Dans la situation présente, les faits ont été utilisés différemment pour les nouveaux médicaments (normes moins rigoureuses) que pour les médicaments existants, en raison des contraintes de temps, des structures et des processus mis en place, des tâches et des résultats exigés. Comme Keating et ses collaborateurs, Maclure et Potashnik insistent sur l'importance d'un modèle – dans ce cas-ci, une médecine fondée sur l'expérience clinique – pour réussir un rapprochement entre la politique et la recherche.

L'article de Robyn Tamblyn complète la série d'articles portant sur les médicaments. L'auteure traite des maladies connexes à la prise de médicaments, en particulier celles qui découlent d'une ordonnance vraisemblablement impropre (et d'un mésusage par les aînés) de médicaments pour affections cardiovasculaires et de drogues psychotropes. Elle propose des mécanismes pour résoudre les problèmes existants. Ses solutions exigent l'élaboration ou le raffinement des politiques concernant: la confidentialité des renseignements personnels des patients; la création d'une infrastruc-

ture pour informatiser les soins de santé; une connaissance accrue des effets des médicaments sur les personnes âgées.

Les deux derniers articles du présent numéro portent sur le rapprochement entre la politique et la recherche dans le cadre de maladies bien définies. Ann Clarke donne une évaluation économique (analyse coût-efficacité) de l'éducation des patients souffrant d'arthrite, compte tenu de l'importance accordée à la promotion «politique» de la santé. Elle prend le *Programme d'initiative personnelle de l'arthritique* à titre d'étude de cas, et décrit une méthode d'évaluation des coûts directs, des coûts indirects, et de l'efficacité (opérialisée en unités de mesure de la qualité de la vie).

Jean Parboosingh, Sylvie Stachenko et Suzanne Inhaber s'attaquent au rapprochement de la politique et de la recherche du point de vue des femmes aux prises avec le cancer du sein. Ce sont ces femmes qui sont visées par l'article et non pas les femmes âgées, bien que les deux groupes se chevauchent largement. Les auteures dépeignent la politique en vigueur et la recherche en cours à Santé Canada et chez ses proches collaborateurs, dans le cadre de l'*Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer du sein*, en jetant une lumière particulière sur la participation des consommateurs.

Compte tenu de l'ampleur des questions que soulève le rapprochement entre la politique et la recherche, il n'est ni inattendu ni étonnant que les articles de ce numéro spécial diffèrent quant à leur orientation, à leur approche et à leur mode d'analyse. En terminant, j'aimerais faire ressortir certains points de ces articles qui me paraissent importants du point de vue du processus du rapprochement: la participation active des aînés (et autres personnes intéressées) (Chappell et coll., McWilliam, Parboosingh et coll., Payne et coll., Tamblyn); la mise en place de structures et de processus (Maclure et Potashnik, McWilliam, Parboosingh et coll.); l'importance de la conceptualisation dans ce processus «appliqué» (Keating et coll., McDaniel, Payne et coll.); le besoin de données pertinentes (Hirdes et Carpenter, McDaniel, Payne et coll.); la reconnaissance de la diversité dans le vieillissement (McDonald); l'établissement du vieillissement comme un concept ou une variable d'une problématique qui s'inscrit dans une optique d'évolution de la vie (McDaniel); la nécessité de démystifier la politique (Keating et coll.); l'importance de divulguer les résultats des recherches (Clarke, Maclure et Potashnik, Payne et coll.). L'ensemble de ces articles démontre que nous commençons à établir les liens nécessaires mais que nous devons aussi déterminer les diverses énigmes et tenter de les élucider.

Note

- 1 Je remercie Charles Beach de m'avoir invitée à participer à ce processus malgré qu'il m'était impossible d'assister au symposium. Il a été tout à fait agréable, comme toujours, de travailler avec Anne Martin-Matthews.

Références

- Béland, F. (1997). Éditorial: Bâtir la gérontologie d'ici: un tremplin pour la reconnaissance internationale? *La Revue canadienne du vieillissement*, 16(1), 1-5.
- Black, C. (1997). Conclusions du symposium. Extrait du compte-rendu du symposium *Tisser les liens entre les politiques et la recherche relatives au vieillissement*. Ottawa, Santé Canada, Conseil consultatif du Programme de recherche sur l'autonomie des aînés.
- Elder, G.H. Jr. (1985). Perspectives on the life course. Dans G.H. Elder, Jr. (Éd.), *Life course dynamics, trajectories, and transitions, 1968-1980* (pp. 23-29). Ithaca, NY: Cornell University Press.
- Hagestad, G.O. (1990). Social perspectives on the life course. Dans R.H. Binstock & L.K. George (Éds.), *Handbook of aging and the social sciences* (3e éd.) (pp. 151-204). New York: Academic Press.
- Shapiro, E. (1997). Discours-programme du symposium. Extrait du compte-rendu *Tisser les liens entre les politiques et la recherche relatives au vieillissement*. Ottawa: Santé Canada, Conseil consultatif du Programme de recherche sur l'autonomie des aînés.

Ellen M. Gee